

troisième vraiment digne de lui ; c'était une question d'état. Ravez la plaïda d'abondance, avec un tel éclat que le Président ne douta pas que son improvisation ne fit trop d'honneur à sa mémoire. Pour le mettre à l'épreuve, il ordonna la réplique immédiate ; mais la réplique parut plus éloquente encore que la plaidoirie. La victoire fut complète. Ravez gagna la cause de son client et la sienne ; l'auditoire lui fit une ovation unanime. L'avocat s'était révélé, le barreau avait reconquis Ravez et il garda sa conquête. Ravez a vécu et il est mort avocat.

Un incident non moins fortuit vint le jeter dans la politique qui devait partager, avec le barreau, toutes les grandeurs de sa vie. Le hasard le plaça un jour au théâtre, à côté d'un honorable représentant du parti modéré, qui périt depuis dans ces temps néfastes (1). Il n'avait jamais vu Ravez ; mais à son isolement comme à son costume, il reconnut en lui un étranger ; il jugea bien vite de ses opinions par son langage, et lui proposa de s'affilier à l'association politique de la Jeunesse bordelaise. C'était faire à son patriotisme un de ces appels qu'il entendit toujours. Ravez s'empressa d'accompagner son guide à Belleville où la Société se réunissait.

Cette association défendait avec énergie l'ordre et la liberté contre les violences des clubs démagogiques, répondant aux provocations par des coups d'épée, et aux dénonciations par de hardis manifestes.

Ravez y avait à peine pris la parole, et déjà il avait fixé tous les regards : mais laissons-le parler lui-même (2) :

(1) M. Cornut, avocat, qui a laissé à Bordeaux une mémoire universellement honorée.

(2) Voir dans la *Guienne* du 24 mai 1856 une lettre de M. de Saint-Marc qui rapporte textuellement un entretien personnel avec M. Ravez.